

DEPARTEMENT DE L'EURE

ST GEORGES DU VIEVRE, le 19 novembre 2024

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT GEORGES DU VIEVRE

COMMUNE
DE
27450 ST GEORGES DU VIEVRE

à

BP 13

MESDAMES ET MESSIEURS

TEL : 02.32.42.80.42

e-mail : secretariat@mairie-st-georges-du-vievre.com

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, à la **MAIRIE**, le :
MARDI 26 NOVEMBRE 2024, à 9 H 30
et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- DEJECTIONS CANINES : VERBALISATION DES PROPRIETAIRES
- ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES IRRECOURABLES DE FAIBLE MONTANT
- SIEGE 27 : EXTENSION DE RESEAUX DANS LE CADRE DE LA CREATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL
- DEPARTEMENT DE L'EURE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE
- ROUTE DE MONTFORT : DEPLACEMENT DES PANNEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE D'AGGLOMERATION
- QUESTIONS DIVERSES

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE MAIRE,
J-C. QUESNOT

